

Procès-verbal

Réunion du troisième Conseil d'école

JEUDI 13 JUIN 2024

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h10.

Étaient présents :

- Mesdames BOISNARD, CARVALHO, LAMBERT, LECOURT, PROVOST, et Monsieur DINOCHAU, professeurs,
- Madame TERPEREAU, Messieurs BAUDEUX et MUDRY parents élus,
- Madame COULON, Adjointe au Maire
- Monsieur HUARD, responsable du service jeunesse

Étaient absents excusés :

- Madame LAURENT, professeur
- Madame PICHON, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mesdames LEVRIER et PAINEAU, M. BUSSON parents élus,
- M. TRIFAUT, Maire
- Madame PERDEREAU, conseillère municipale

La directrice rappelle l'ordre du jour. Madame Lambert accepte d'être la secrétaire de séance.

1. Fonctionnement de l'école

- Approbation du P.V. du 2^{ème} Conseil d'École de l'année

Ayant été relu et corrigé par les participants, dans les semaines qui ont suivi, il a été diffusé à toutes les familles. Son approbation est donc validée. Sa mise en ligne sur le site de la mairie doit être vérifiée.

- Prévision des effectifs pour la rentrée 2024-2025 :

À ce jour, 128 élèves sont accueillis à l'école.

Il y a 28 CM2 qui partent au collège, dont 4 élèves du dispositif ULIS qui quittent l'école pour d'autres structures d'accueil. 6 élèves changent d'école (déménagements ou autre).

3 élèves arrivent sur l'école. 4 nouveaux élèves vont intégrer le dispositif ULIS.

Il nous arrive 21 CP de la maternelle de Montfort.

Au total, l'effectif pour 2024/2025 s'établit, aujourd'hui, à 122 enfants. C'est donc un effectif légèrement en baisse.

L'inspection nous demande de ne pas dépasser les 24 élèves en CP et en CE1. Si des élèves venaient à arriver d'ici la rentrée dans ces niveaux, il est possible qu'il y ait des doubles niveaux CP/CE1 ou CE1/CE2 de mis en place.

Côté enseignants, la directrice informe que son congé maternité débute lundi 17 juin, et qu'il prendra fin le 15 décembre. Pendant ce congé, c'est M Dinochau qui assurera l'intérim de direction. Pour le moment, le jour de décharge pour la rentrée n'est pas encore connu.

Madame Laurent nous quitte pour une école sur le Mans. Madame Charpentier Marine a été nommée sur l'école.

- Thème de l'année prochaine :

Le thème du projet pédagogique de l'année prochaine devrait être le Monde/les pays/la géographie. Une demande d'intervention d'un DUMISTE (intervenant musique) a été faite, l'équipe enseignante est dans l'attente d'un retour.

- Les comptes de l'école (cf annexe 1)

Madame Lecourt présente le bilan des comptes de l'année scolaire. En Septembre 2023, l'école disposait de 2 501,60€ en banque et en caisse. A ce jour, il y a 6 800,06€.

- La mairie a versé une subvention exceptionnelle de 5 500 euros afin de couvrir les frais liés au projet pédagogique de l'année (séjours à Arville).
- Récré'action a versé une subvention de 8 000 euros à la coopérative en début d'année, suite à la clôture de l'ancien bureau. Ce budget a été alloué aux séjours à Arville.
- L'OCCE a alloué une subvention de 340€, afin d'aider au financement de notre projet, et la MAE devrait nous verser une subvention de 150€.

Les comptes devraient diminuer légèrement d'ici la fin de l'année (sortie à Arnage pour les CM2, et petits achats divers à prévoir).

L'équipe enseignante remercie la municipalité et Récré'action pour leurs subventions, sans qui les séjours à Arville auraient été plus difficiles à mener.

- Sécurité à l'école

Une visite de l'école a été organisée par la municipalité en présence de M le Maire, de Mme Tesdesco (DGS), de Mme Coulon, du référent gendarmerie. Le but de cette visite était de vérifier les points sensibles en cas d'intrusion à l'école. Le PPMS attentat/intrusion devra être modifié en fonction à la rentrée prochaine.

Madame Coulon indique qu'une visite de l'école de Nuillé le Jallais a été faite, celle-ci étant équipée de balises. Il y aura une réunion en visio courant septembre sur ce système. Pour information, elle indique qu'une balise coûte environ 2000€ et qu'il en faudrait plusieurs dans l'école et le restaurant scolaire.

2. Vie de l'école

- Exercice incendie

Le second exercice incendie a été réalisé le 28 mars 2024. Le temps d'évacuation des classes a été tout à fait correct (environ 2 minutes 30 secondes).

- Séjours à Arville

Au total, 122 élèves sur 128 ont participé à ce séjour. Le retour des élèves a été très positif, les appréhensions de certains se sont vite envolées. Les journées étaient bien remplies et les ateliers très attractifs. Les intervenants/artistes qui encadraient les ateliers étaient compétents, à l'écoute des enfants, dans le relationnel,

L'organisation sur place n'était pas simple. La directrice explique que le choix avait été fait par l'équipe de garder la gestion de certains points de ménage : mettre les draps, mettre le couvert - débarrasser et vaisselle à chaque repas, et ce afin de diminuer le cout global du séjour. Cela a été un point complexe à organiser et à gérer sur place, en particulier pour le premier séjour avec les plus jeunes.

La restauration était tout à fait correcte, les quantités plus que suffisantes. Seule la météo a fait défaut, en particulier pour la seconde semaine.

Pour rappel, le budget total des séjours s'est élevé à 25 011,90€ (hébergement, restauration, ateliers, transports).

La soirée restitution aux familles aura lieu le 25 juin, à 18h30 pour le séjour des CP-CE1-CE2, à 19h15 pour le séjour des CM1-CM2.

- Spectacle « Plus haut » au pont Romain

La municipalité a offert aux élèves de l'école un spectacle sur le thème du cirque, le vendredi 17 mai. Le spectacle était tout à fait adapté aux élèves du CP au CM2. C'était un très beau spectacle qui a plu aux élèves, dans lequel on retrouvait de la poésie, de la finesse, des drôleries, des acrobaties, ...La durée était adaptée aux enfants. L'équipe remercie la municipalité pour ce spectacle qui a permis une ouverture à la culture aux enfants.

- Sports

***Piste athlétisme :** depuis début juin, les élèves de l'école se rendent sur la piste d'athlétisme une fois par semaine (Cm2 le lundi, Cm1 et Cp le mardi, Ce1 et Ce2 le jeudi). Des ateliers athlétiques sont organisés (lancer, saut, course). C'est un moment très apprécié des élèves et des collègues.

Madame Provost indique que le jeudi 20 juin, les élèves de CE1 et CE2 pourront bénéficier d'une initiation au foot avec des éducateurs du club de Montfort, disponibles sur ce créneau.

***Piscine CP** : la classe de CP a bénéficié de son cycle piscine depuis le 18 mars, celui-ci prendra fin lundi 17 juin. Madame Boissard indique que tout s'est parfaitement bien passé.

***Festi'ping** : le mardi 18 juin, les élèves de l'école se rendront au gymnase afin de participer à des ateliers autour du ping pong. Cette animation est organisée par le comité départemental. Les classes de CP, CE1 et CE2 s'y rendront le matin, pour des ateliers de 9h30 à 11h30. Les classes de CM1 et CM2 participeront aux ateliers de 13h30 à 15h30. Tous les élèves se retrouveront sur le temps méridien pour pique-niquer ensemble. Afin d'organiser au mieux cette animation, des parents ont été demandés pour encadrer les ateliers. L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles.

***Initiation tennis** : les élèves de l'école bénéficient tous de 2 séances d'initiation au tennis, organisées par le club de tennis de Connéré. La première séance a eu lieu le mardi 11 juin, la seconde aura lieu le 18 juin. La première session de séance s'est très bien déroulée. L'intervenant est très professionnel, s'adapte aux enfants, et les ateliers proposés sont intéressants. L'expérience sera à renouveler. Là aussi, des parents ont été demandés pour encadrer les ateliers. L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles.

***Intervention Sittellia** : des éducateurs de Sittellia sont venus mener des ateliers autour de l'handisport, afin de sensibiliser les élèves. Il y avait une rotation de 6 ateliers, encadrés par les éducateurs sportifs et les enseignants. Il aurait fallu davantage d'échanges en amont, afin de mieux finaliser la prestation. Cependant, chacun a passé un bon moment.

***Sortie vélo** : les élèves de CM2 feront, le mardi 2 juillet, une sortie vélo dans la campagne autour de Montfort. Cette sortie peut être organisée grâce à la présence de 4 parents qui ont passé l'agrément. Ce sera l'occasion de découvrir le patrimoine local.

- Commémoration

A l'initiative de la municipalité, des anciens combattants sont venus dans la classe de CM2 afin d'échanger avec les élèves. Un déplacement sur les deux cimetières a également été organisé, afin d'inaugurer les carrés militaires. Le bilan a été très positif.

- Information 2024-2025

La directrice indique que les créneaux piscine viennent d'être attribués. Les élèves bénéficieront de nouveaux de 11 séances. Les élèves de CE1 et CE2 iront dès le mois de septembre, les vendredis en début d'après-midi, et les élèves de CP iront entre avril et juin, les jeudis en début d'après-midi.

3. Les partenaires

- Fête des écoles

La fête des écoles aura lieu le samedi 22 juin. Elle est organisée par Récré'action. Comme depuis plusieurs années, les élèves pourront participer à un flash mob.

- mail cantine

La directrice, ainsi que Monsieur Huard, indique à Madame Coulon que la nouvelle adresse mail permettant de contacter le restaurant scolaire ne fonctionne pas. Or, cette adresse est essentielle pour informer le cuisinier des sorties, donc des absences des élèves, ou du nombre d'enfants présents à l'accueil du mercredi. Madame Coulon va faire remonter l'information.

- Travaux sur l'école :

***volets roulants électriques** : Madame Coulon indique que l'installation des volets devrait débuter au 15 juillet, l'installation électrique se faisant la semaine précédente.

***investissements sur le mobilier** : L'équipe enseignante avait demandé un renouvellement de certains meubles de leur classe, cela a été accepté. La directrice indique qu'elle a transmis à la mairie les

références des meubles. Elle demande à être informée des dates de livraison et de montage, afin que les collègues puissent anticiper et être éventuellement présents pour l'emménagement.

***préparation de la rentrée** : Madame Lecourt demande si les femmes de ménage vont devoir vider les classes de toutes les tables pendant l'été pour les remettre ensuite. Tous les ans, il y a des soucis de bureaux qui ne sont pas remis dans les bonnes classes par exemple, ou de tables déplacées. Madame Coulon va en parler avec le service compétent.

***arrêt de car** : Madame Lecourt demande s'il y aurait un aménagement autre de prévu concernant l'arrêt de car. Celui qui est utilisé actuellement est gênant, lorsque les cars viennent sur les horaires d'entrée/sortie des élèves, bloquant les accès au parking, à l'école, et la circulation. Madame Terpereau demande s'il y aurait une possibilité de le déplacer route de Lombron.

Madame Coulon demande si un car PMR sera à demander lors des sorties diverses en 2024-2025. L'équipe enseignante indique qu'à priori ce ne sera pas nécessaire.

***budget fournitures** : La directrice demande à avoir le budget restant pour les fournitures. Madame Coulon va le transmettre dès que possible.

4. Questions diverses

Questions/remarques des familles : (cf annexe 2)

Les représentants de parents d'élèves ont fait passer un questionnaire via un QR code aux familles. Madame Terpereau demande l'avis du conseil. Il en ressort qu'un questionnaire avec des questions ouvertes (suggestions/remarques) sur chaque thème serait plus pertinent.

ECOLE/

- « *Pour la sortie d'école à 16h30 les enfants sortent sans trop de contrôles. Peu de jeux extérieurs type table de ping pong . Compliqué pour les enfants de pouvoir jouer car le terrain de foot est pris »*

- « *Serait-il possible de mettre une 2eme table de ping-pong ? »*

La question avait déjà été soulevée pour avoir une seconde table de ping-pong. L'équipe enseignante souhaiterait une table en ciment, fixe, sur la cour. Les enseignants demandent également la possibilité d'avoir des tables de pique-nique, afin que les enfants puissent dessiner, colorier, se poser sur les temps de récréation ou le temps méridien. Madame Coulon prend note de ces demandes. La directrice indique qu'un appel aux dons va être fait aux familles afin de récupérer des jouets pouvant servir au bac à sable ou sous les préaux en cas de pluie (pelles, sceaux, jeux de construction, ...)

Concernant la sortie des élèves, le conseil estime que le nécessaire est fait, que les enfants ne sont pas laissés seuls à attendre les parents retardataires, que les appels sont passés en cas de besoin.

Pour le terrain de foot, cela concerne uniquement le temps méridien puisque les élèves n'y ont pas accès pendant les récréations. A ce sujet, la directrice indique que le midi même, il y avait une quinzaine de ballons en bas des escaliers, ballons que les enfants apportent pour jouer sur le terrain de foot le midi. De nombreux conflits ont dû être gérés au retour en classe suite à des problèmes sur le terrain de foot. Les enfants jouent tous en même temps, avec des dizaines de ballons, et chaque groupe a ses propres règles. De plus, alors que les accès à l'école devraient être verrouillés, les élèves demandent aux surveillants d'ouvrir pour aller récupérer ou déposer les ballons. Madame Lecourt conseille d'interdire les ballons provenant de la maison et de n'utiliser que les ballons qui sont fournis pour le midi. Madame Coulon va faire remonter cela et un mot transitera en ce sens vers les familles.

CANTINE/TEMPS MERIDIEN/

- *Type de repas pas toujours adapté aux enfants, goût spéciaux....*

- *Comment se fait-il que mon enfant se retrouve uniquement sans presque rien à manger le midi (uniquement de la sauce bolo) ?*

- *Concernant la cantine, la quantité dans certaines entrées me questionne... par exemple, radis : les enfants ont un seul voir 2 radis...*

Lors de la transition avec le cuisinier remplaçant, il y a eu en effet des ratés au niveau quantité, une mauvaise évaluation. Des remontées avaient été faites de la part de certaines familles à la mairie, et cela a été notifié au cuisinier.

- *Et pourquoi le midi le sable n'est pas accessible et mon enfant joue dans la terre au niveau des arbres et on le retrouve plein de terre qui tache les vêtements ? Y a-t-il assez de personnel pour surveiller les enfants ?*

Monsieur Huard indique que la cour est très grande, et que le midi les enfants ne sont pas tous présents en même temps, donc le choix a été fait de diminuer la cour afin d'avoir une meilleure surveillance.

- *Lavage des mains avant le repas ?*

Certaines classes partent manger dès la descente de classe. Il arrive que le lavage des mains ne soit pas fait. Madame Coulon indique donc que l'organisation est à revoir pour s'assurer que les enfants aient le temps de se laver les mains.

- *Serait-il envisageable lors des sorties scolaires que le restaurant scolaire fournisse les pique-nique, cela permettrait aux enfants d'avoir un repas identique et également aux parents éviter de penser à mettre à jour l'outil de réservation pour le restaurant scolaire.*

Madame Coulon indique que cela poserait la question de la rupture de la chaîne du froid. De plus, cela impliquerait une organisation en amont de la sortie afin de préparer les pique-niques. Madame Lecourt indique qu'il peut être rajouté sur les mots informant des sorties une phrase rappelant aux familles de penser à décocher le repas sur le portail du restaurant scolaire.

- *Un nouvel outil qui recoupe l'espace famille et le portail restaurant scolaire est-il envisagé? En effet, il est très compliqué de jongler entre ses 2 portails.*

Monsieur Huard indique que cela ne sera pas possible, puisque les 2 services sont gérés par des gestionnaires différents.

PERISCOLAIRE/

- *Il y a aussi peu de chose pour le goûter, un gâteau et un verre d'eau.*

Monsieur Huard indique qu'il y a toujours 2 éléments (gâteau, yaourt, ...) et une boisson. De même que pour la cantine, au moment du changement de cuisinier, il y a eu quelques soucis de quantités. Il indique également qu'à partir de septembre, le service jeunesse sera autonome pour la préparation des goûters.

Madame Terpereau demande ce qu'il en est de la nouvelle réglementation concernant les inscriptions aux accueils périscolaires. Monsieur Huard rappelle que suite à un mouvement de grève des animateurs, avec des revendications diverses, la décision a été prise de ne plus accepter les inscriptions tardives par mail, comme cela était possible avant. Un nouveau règlement intérieur va être voté, que les parents devront obligatoirement consulter.

Monsieur Mudry, parent élu d'enfants en CM2, remercie l'équipe enseignante d'avoir accompagné si bien ses enfants durant leur scolarité. Madame Lecourt le remercie de son engagement au Conseil d'école, depuis de nombreuses années.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame LECOURT lève la séance à 19h40.

La directrice :
Cindy LECOURT

La secrétaire de séance :
Adeline LAMBERT